

La B.R.A.C. de Brézillet !

Rendez vous, hasard symbolique, au croisement de trois communes, St Brieuc, Tréguieux et Ploufragan... rue de la ville Jouyaux, au débouché d'une voie verte conduisant à la vallée de Gouédic et au Légué en longeant un ruisseau et le centre équestre. L'équipe de la Brac, Mickaël, Rémi, Jean et Philippe, est déterminée.

Pas le temps de s'échauffer, **première suggestion, un plateau surélevé matérialisant la présence de la voie et assurant une traversée plus sûre pour les piétons et cyclistes**. Et là, on est sur St Brieuc ! (photo n°)



La voie qui longe le Crédit Mutuel est très agréable, et nous arrivons au passage sous la rocade (rue Prosper Mérimée) (photo n° 15) qui est un bel exemple de ce qui est possible et formidable pour les usagers des mobilités actives.



Nous décidons de commencer par le côté « Bricomarché ». Un nouveau tunnel, sous la voie rapide qui vient de Loudéac se présente. Un peu moins exemplaire, **peu d'entretien, des ronces, une grande flaque d'eau** (photo n°16) et au bout du tunnel, à angle droit, une pente forte, qui, si vous n'avez pas anticipé de mettre le petit plateau et le grand pignon,

vous stoppe net dans la montée. Par courtoisie, nous ne dirons pas qui, de la Brac, a mis pied à terre... Tentons aussi d'imaginer cette chicane si vous arrivez avec un vélo cargo ou une charrette !



La descente, elle, nécessite de bons freins et une attention particulière pour les piétons qui arrivent du tunnel. En haut du col, à droite, la piste continue vers Le Vie Claire et Thiriet. Elle s'étrangle au niveau de l'escalier (très abrupt aux marches probablement glissantes par temps humide) (photo n°84) qui descend vers le tunnel.

Cet accès est à revoir.

Un parc vélo est prévu en face de la Vie Claire. Il n'est pas abrité... et loin de l'entrée. Mickaël considère que les poteaux longeant le magasin sont tout à fait adaptés. Jean relève que la longueur accordée est insuffisante, en particulier, si la sacoche est chargée et qu'il faut l'adosser à l'arceau pour éviter le basculement du vélo. Ce parc ne prend pas en compte non plus les vélos cargos de plus en plus nombreux.



Nous observons que pour rejoindre l'entrée, aucun passage piéton n'est prévu pour traverser le parking...

et qu'il aurait suffi (mais cela est certainement impensable) de supprimer deux places de parking !

Installer le parc vélo le long du magasin... aurait été une bien meilleure solution.

Après les magasins, la piste débouche... sur rien, la bretelle d'accès au rond point de Brézillet.

Nous faisons demi tour et reprenons la piste qui longe la voie rapide vers Loudéac.

En face de Bricomarché un passage clouté.

Bien réglementaire, avec une bande rugueuse malvoyants...
sauf que ce passage... ne débouche sur rien (*photo n° 88*).

Un terre plein enherbé et une place de parking !

Plus loin, face à l'Intermarché, même situation (*photo n° 89*).



En bout de piste, il faut pour les cyclistes reprendre la chaussée, pour les piétons la photo est assez explicite (*photo n° 90*) un « trottoir » d'un mètre et un chemin à se frayer au milieu de la station service.

Si la création d'une piste est appréciable, l'aménageur doit aller au bout du raisonnement et prendre avec sérieux la question des accès !



Un peu plus loin deux ronds points se succèdent, dont celui d'accès à la voie rapide. Pas besoin de vous faire de description, c'est à l'image de ceux que vous connaissez, un piège à cyclistes et une zone de non droit pour les piétons. **Quand les élus, les services et les administrations se décideront-ils à inverser les priorités ?**



Nous nous engageons dans l'avenue Pierre Mendès France. Avec une belle voie verte (photo n°91).



Des espaces encore inoccupés (photo n° 92)...ne le resteront probablement pas longtemps. Que deviendra alors cette voie verte ?

Autre remarque et suggestion, le nécessité de prévoir des cheminements transversaux de mobilités actives dans ces espaces. (photo n° 93) **Cette obligation devrait être spécifiée aux aménageurs.**



La voie verte de l'avenue Pierre Mendès France se termine en cul de sac (photo n°252)... alors que **la place est disponible et que l'aménagement certainement qualifié de paysager est pour le moins pathétique. Il faut prolonger cette voie verte.**



En bout de cette avenue un rond point (comme d'habitude!) conduit à la rue du Gué Lambert. C'est aussi une bretelle pour sortir de la rocade... autant vous dire que le site est un vrai coup gorge pour piétons et cyclistes qui y sont ignorés.

Encore un aménagement qui ignore piétons et cyclistes.

La rue du Bois Blanc, qui rejoint celle de la Ville Grohan était une voie d'accès à Brézillet pour les habitants de Ploufragan et un passage vers la vallée du Goélo quand le petit pont était encore en place. **Depuis qu'il a été emporté par une crue l'an dernier, cette voie est inaccessible. Il faut recréer cette liaison.** Bien que ne lui étant d'aucune utilité, le propriétaire privé du terrain ne veut rien entendre. Une procédure en justice est en cours mais bien incertaine quand à une solution positive pour les piétons et cyclistes. (photo n° 94).



Nous rebroussons chemin vers la rue J Monnet pour atterrir sur un...rond point (photo n° 95) dont l'utilité pose question... mais l'essentiel n'est-il pas de tourner, tourner et tourner encore, cela plaisant aux automobilistes. L'état de ce site faisant pitié (photo n°96).



Nous quittons la rive gauche de la voie rapide pour gagner la rive droite, Cinéland, Décathlon, Truffaut... Bon d'accord, **le raccourci vers Cinéland pourrait être amélioré autant pour les piétons que pour les cyclistes.**

La voie verte est agréable et Mickaël ne résiste pas à une variante Gravel dans les bois. (photo n°97)

En bout de voie, on retombe sur un rond point de liaison avec la voie rapide, autant dire un non lieu piéton et vélos. La rue Michel Audiard dispose de deux bandes cyclables. C'est déjà ça.



Sauf qu'à l'approche d'un rond point, c'est fini pour les vélos. (photo n° 98) **On pourrait imaginer, comme avenue P Mendès France, que comme la place existe et que « l'aménagement paysager » est pour le moins squelettique, une vraie piste existe...**

Un rond point plus tard, et nous sommes surpris de nombre de piétons qui, ayant déposé leur voiture devant l'un des magasins, tentent de se frayer un passage sur des accotements impraticables pour rallier une autre enseigne. De ce rond point un chemin (*photo n° 99*) permet de gagner la rue de St Rivily pour rejoindre les lotissements qui jouxtent l'arrière de l'hôpital. **Pourquoi n'est-il pas mieux entretenu pour favoriser piétons et cyclistes ?**



Traversée du parking Décathlon... et contournement du bâtiment, au fond de cet autre parking, (*photo n°83*) une allée permet de rejoindre le lotissement des Bonnets rouges et des jardins ouvriers (*photo n°81*)...



Il suffirait de peu, en particulier de démonter cette chicane d'un autre âge (*photo n°82*) (nous avons regretté.... nous n'avions pas la bonne clé allène avec nous, sinon le passage était libéré!) **pour qu'une voie très utile fasse le lien avec la rue de la Roche Gauthier.**



Passage sous le pont de la rocade, (*photo n° 22*) Sans oublier de jeter un œil sur cette entrée de bande cyclable, entre le coussin berlinois et la bordure, secousse garantie pour les vélos cargos !



